



Brèves Parlementaires

PLF 2020 : ANALYSE DE LA POSITION DES GROUPES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Le 19 novembre, les députés ont adopté en première lecture le PLF 2020 : **354 « Pour »** (majorité absolue à 289), **191 « Contre »** et **16 abstentions** :

- **REM : 295 « Pour »**, Albane GAILLOT (Val-de-Marne COM AS) s'est abstenue ;
- **MDM : 45 « Pour »**, Vincent BRU (Pyrénées-Atlantiques COM LOIS) a voté « Contre » ;
- **UDI : 13 « Pour »**, **12 abstentions** et Michel ZUMKELLER s'est opposé (Belfort COM AC) ;
- **LR : 102 « Contre »** ;
- **SOC : 29 « Contre »** ;
- **LT : 15 « Contre »**, M'jid EL GUERRAB (FhF COM ETR) a voté « Pour » et Matthieu ORPHELIN (Maine-et-Loire COM DD) et Bertrand PANCHER (Meuse COM AC) se sont abstenus ;
- **FI : 18 « Contre »**.

Le 11 décembre, le Sénat a adopté en première lecture le texte : **185 « Pour »**, **94 « Contre »** et **67 abstentions** :

- **LR : 185 « Pour »**, Nicole DURANTON (Eure COM AC) et Olivier PACCAUD (Oise COM AC) se sont abstenus ;
- **UC : 42 « Pour »**, **9 abstentions**.
- **REM : 24 abstentions** ;
- **RDSE : 1 « Pour »** - Alain BERTRAND (Lozère COM ECO) -, **5 « Contre »** - Henri CABANEL (Hérault COM ECO), Jean-Pierre CORBISEZ (Pas-de-Calais COM DD), Ronan DANTEC (Loire-Atlantique COM DD), Joël LABBE (Morbihan COM ECO), Olivier LÉONHARDT (Essonne COM DD) -, **17 abstentions** ;
- **SR : 71 « Contre »** ;
- **CRCE : 16 « Contre »** ;
- **IRT : 13 abstentions**.

RICHARD FERRAND ALERTE SUR L'EXPLOSION DES TRAVAUX DE CONTRÔLE

Le président de l'Assemblée nationale a appelé le 19 novembre les députés à « hiérarchiser » les travaux de contrôle. **140 travaux d'information, d'évaluation et de contrôle sont en cours ou envisagés.** 90 de ces travaux sont assurés par les 8 commissions permanentes de l'Assemblée nationale.

Richard FERRAND appelle les présidents de groupes politiques à mieux s'organiser pour une meilleure coordination entre contrôle et évaluation. Pour lui, il est nécessaire de « hiérarchiser les demandes, qui ne revêtent sans doute pas toutes la même urgence ».

RETOUR SUR LES ÉVOLUTIONS AU SEIN DU GROUPE REM

Depuis le début de la législature, le nombre de parlementaires au sein du groupe LREM est passé de 314 à 304 (en comptant le président de l'Assemblée). Alors que la majorité absolue est fixée à 289 députés, la majorité peut également compter sur les 46 membres du groupe MoDem et les alliés du groupe UDI.

Décideur politique	Groupe de destination
Jean-Michel CLEMENT, Député de la Vienne COM ETR	LT
Frédérique DUMAS, Députée des Hauts-de-Seine COM ETR	LT
M'jid EL GUERRAB, Député FhF COM ETR	LT
Jennifer de TEMMERMAN, Députée du Nord COM DD	Non-inscrite
Pascal FONTENEL-PERSONNE, Députée de la Sarthe COM DEF	REM app
Aina KURIC, Députée de la Marne COM ETR	REM app
François-Michel LAMBERT, Député des Bouches-du-Rhône COM DD	LT
Marion LENNE, Députée de la Haute-Savoie COM ETR	
Paul MOLAC, Député du Morbihan COM LOIS	LT
Matthieu ORPHELIN, Député du Maine-et-Loire COM DD	LT app
Joachim SON FORGET, Député FhF COM DEF	UDI
Agnès THILL, Députée de l'Oise COM AC	Non-inscrite

FOCUS

NOMINATION DES RESPONSABLES DELIVERY AU SEIN DES CABINETS MINISTÉRIELS

Lors du séminaire gouvernemental du 4 septembre, Emmanuel MACRON a présenté le « **tableau de bord de la transformation publique** ». Cette application, alimentée par la direction de la transformation publique, permet de **suivre l'avancement des réformes clés**.

En parallèle, ont été nommés par décret dans les cabinets ministériels des « **conseillers Delivery unit** ». Ce conseiller sera chargé de veiller à la bonne exécution des politiques publiques et des réformes en cours.

Ont déjà été nommés **Emmanuel CONSTANTIN au sein du cabinet d'Emmanuelle WARGON** et **Matthieu LECLERCQ auprès d'Agnès BUZYN**.

FOCUS

PARLEMENT DES ENTREPRENEURS D'AVENIR



Depuis 2009, le **Parlement des Entrepreneurs d'avenir** réunit les acteurs économiques, politiques, scientifiques, culturels et sociaux qui ont

pour objectif d'œuvrer pour un monde meilleur. Ainsi, **pour fêter ses 10 ans sous l'impulsion de Jacques HUYBRECHTS**, le Parlement se rassemblera au siège de l'OCDE à Paris les mercredi 22 et jeudi 23 janvier 2020 autour du **thème « Humanisons le Progrès »**.

Les participants pourront échanger et mettre en avant des propositions pour une société plus humaine. L'évènement a pour ambition d'« **accélérer l'émergence d'un progrès durable, d'une économie au service de l'homme, de la planète et de la société** ».

➤ Le programme est disponible [ici](#).

FOCUS

CIVIC TECH ET DÉMOCRATIE : DES ÉVOLUTIONS ENCORE NÉCESSAIRES

Le Conseil économique, social et environnemental a accueilli le 9 décembre un **débat sur les Civic tech**. Ces outils numériques ont pour **objectif de renforcer le lien démocratique avec plus de transparence de l'État et davantage de participation citoyenne**.

Mises en place par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), les **discussions entre chercheurs, techniciens et entrepreneurs du secteur ont mis en avant les évolutions nécessaires** pour que les Civic tech deviennent vertueuses et redynamisent la démocratie représentative.

➤ Le débat est disponible [ici](#).

AGENDA

JOURNÉE PORTES OUVERTES SÉANCE PUBLIQUE LE JEUDI 30 JANVIER 2020



Programme

- 8h30 – 10h : Analyse des enjeux des élections municipales avec Bernard SANANES, président d'Elabe ;
- 12h30 – 14h : Evolutions du travail parlementaire – déjeuner débat avec des collaborateurs parlementaires ;
- 18h30 – 20h : Méthodes et bonnes pratiques de représentation d'intérêt.

En mode collaboratif !



La **convention citoyenne pour le climat s'est déjà réunie lors de trois premiers week-ends du 4 au 6 octobre puis du 25 au 27 octobre et du 15 au 17 novembre**, et terminera ses travaux fin janvier avant de présenter ses conclusions au Gouvernement. A l'issue de leurs travaux, les 150 citoyens tirés au sort vont **élaborer des propositions de lois et règlements en matière de lutte contre le réchauffement climatique**.

qui seront ensuite soumises, soit au vote au Parlement, soit à référendum. Elles pourront également donner lieu à des mesures réglementaires.

Les citoyens de la Convention citoyenne pour le climat ont été réparti en **5 groupes de travail** : « **se nourrir** », « **se déplacer** », « **se loger** », « **consommer** », « **travailler et produire** ». Lors de la 3e session de travail, les **5 groupes de travail thématiques ont présenté chacun leurs pistes de travail, transformées en propositions de mesures**.

La Convention citoyenne pour le climat se réunira de nouveau les 10,11 et 12 janvier ; et 25 et 26 janvier.

EVOLUTIONS DANS LES PARTIS ET TRAVAIL SUR LES PROJETS

Organigramme Les Républicains

Mi-octobre, le parti Les Républicains a renouvelé son bureau exécutif. **Christian JACOB**, député de Seine-et-Marne (COM DEF), a été élu président du parti. Christian JACOB a présenté une équipe partiellement renouvelée, dont 50 % sont des élus des territoires.

- **8 néodéputés** dont
 - **Guillaume PELTIER** (Loir-et-Cher COM FIN) nommé vice-président ;
 - **Aurélien PRADIE** (Lot COM LOIS) nommé secrétaire général ;
 - **Pierre-Henri DUMONT** (Pas-de-Calais COM ETR) est nommé secrétaire général adjoint ;
 - **Valérie BAZIN-MALGRAS** (Aube COM AC), proche de François BAROIN, vice-présidente.
- Les grandes figures du parti restent présentes :
 - **Eric CIOTTI** (député, président du conseil départemental des Alpes-Maritimes) conserve la présidence de la CNI ;
 - **Brice HORTEFEUX** et **Nadine MORANO**, députés européens, sont conseillers politiques auprès du président ;
 - **Rachida DATI**, maire du 7^e arrondissement de Paris, et **Renaud MUSELIER**, président de la Région Sud et de Régions de France, sont conseillers politiques ;
- **Annie GENEVARD**, députée du Doubs (COM AC) devient présidente du conseil national ;
- **Frédéric MECHENARD**, vice-président de la Région Ile-de-France, est vice-président du conseil national ;
- **Jean LEONETTI**, président de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis et Maire d'Antibes, a pour mission de créer une fondation pour favoriser le débat d'idées ;
- **François BAROIN**, maire de Troyes (Aube) et Président de l'AMF revient au sein des instances du conseil stratégique, aux côtés de Gérard LARCHER, sénateur des Yvelines et Président du Sénat.

Projet : 12 forums thématiques, un « Congrès des idées », a été instauré début juillet, afin de reconstituer un socle idéologique et identitaire de la droite. Ce forum est ouvert aux parlementaires et aux conseillers nationaux. Pour les pilotes, chaque vice-président est entouré d'une équipe composée de parlementaires, d'un élu local et d'experts. Les militants peuvent également envoyer leurs contributions via une adresse e-mail dédiée. Le parti réfléchira, entre janvier et juillet, sur six « grandes causes » : handicap, République, alimentation, salaires, progrès, jeunesse. En parallèle, une douzaine de « forums thématiques » aborderont de plus larges sujets, de l'autorité de l'Etat aux fractures territoriales en passant par la place des seniors.

Organigramme EELV

Le **30 novembre** dernier, le parti Europe Ecologie les Vertes (EELV) a renouvelé son bureau exécutif. Elu avec **92,6 %** des voix, **Julien BAYOU**, ancien porte-parole, devient le nouveau secrétaire général du parti, succédant à David CORMAND, député européen.

Le bureau exécutif est composé de :

- **Secrétaires nationaux adjoints** : Sandra REGOL et Jérémie IORDANOFF ;
- **Porte-paroles** : Alain COULOMBEL et Eva SAS ;
- **Trésorier national** : Thierry BROCHOT ;
- **Membres du bureau** : Léa BALAGE EL MARIKY, Bruno BERNARD, Géraldine BOYER, Jérémie CREPEL, Hélène HARDY, Chloé SAGASSE, Philippe STANISIERE, François THOLLET et Marine TONDELIER.

Projet : Lors de sa prise de fonction, **Julien BAYOU** a évoqué l'importance des prochaines échéances électorales, et dans un futur proche, **municipales pour développer le mouvement écologiste : « Les élections municipales sont une étape clef. Mon premier travail sera de tout faire pour que ces élections soient une réussite. Aux Européennes, nous avons réussi notre percée. Aux municipales, il s'agit de réussir notre implantation durable et notre ancrage. Il faudra ensuite, pour les élections régionales, construire les rassemblements nécessaires pour que ces élections constituent le tremplin du changement. Enfin, au terme de ce marathon électoral, la présidentielle. Et, cette fois, je vous le dis, il y aura une candidature verte. Pas une candidature de témoignage, pas même une candidature pour nous contenter de peser, mais bel et bien une candidature pour gagner ».**

LA FABRIQUE DE LA LOI - DÉBATS AUTOUR DES ÉTUDES D'IMPACT

Le cadre législatif

Dans le processus législatif, les **projets de loi sont accompagnés d'une étude d'impact lorsqu'ils sont transmis au Parlement**. Cette étude doit évaluer les conséquences économiques, financières, sociales, environnementales du projet de loi déposé et est **réalisée sous la responsabilité du ministre chargé du texte**. Elles sont devenues constitutionnelles depuis la **révision constitutionnelle du 23 juillet 2008** (article 39) et ont été introduites par **l'article 8 de la loi organique du 15 avril 2009**.

Les débats en cours

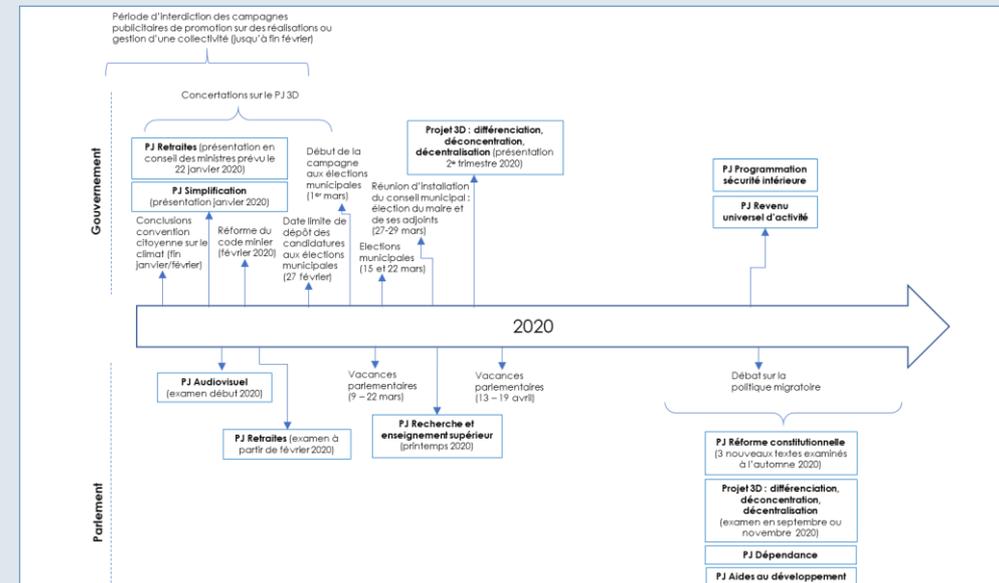
Externalisation des études d'impact : Fin novembre 2018, l'exécutif a fait appel à un cabinet d'avocats international, par un appel d'offres, pour la rédaction de l'exposé des motifs de la loi LOM et de son étude d'impact.

La réforme de la fiscalité locale : Ce débat a été ravivé en octobre 2019, quand **Gérard LARCHER a critiqué l'exécutif pour l'absence d'études d'impact sur les mécanismes censés remplacer la suppression de la taxe d'habitation dans le PLF 2020** : « Si nous n'avons pas les simulations dans chacun des territoires et des communes, je n'ouvrirai pas la séance ». Il souhaite également avoir les bases de travail nécessaire dans la préparation du projet de loi « décentralisation et différenciation ». Il déclare : « **Nous ne pouvons pas aller vers une nouvelle étape, une nouvelle génération de la décentralisation sans étude d'impact sérieuse** ».

Les recommandations du CESE :

Dans une étude publiée le 25 septembre, le CESE commande d'organiser une **rédaction « plurielle »** des études d'impact, toujours sous la responsabilité du Gouvernement. La rédaction devrait être confiée à une structure administrative de coordination, et complétée par des contributions citoyennes lors des travaux parlementaires. L'externalisation de ces études d'impact n'est pas préconisée par l'institution faute de résultats probants.

TIMELINE DU DEBAT PUBLIC



VALEUR MONTANTE

Louis-Jean de NICOLAY (LR COM DD Sarthe)
Françoise LABORDE (RDSE Haute-Garonne COM AC)



Le Président du Sénat a désigné les rapporteurs de la **proposition de loi créant l'agence nationale de la cohésion des territoires**, **Louis-Jean de NICOLAY** (LR COM DD Sarthe), ainsi que **Françoise LABORDE** (RDSE COM AC Haute-Garonne) dont le groupe est à l'origine du texte.

VALEUR MONTANTE

Olivier CHALLAN BELVAL
Médiateur national de l'énergie



Olivier CHALLAN BELVAL a été nommé médiateur national de l'énergie. Il succède à Jean GAUBERT pour une durée de **six ans**

Directeur général de la CRE de 2003 à 2008, il a ensuite été directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale Bernard ACCOYER (jusqu'en 2011), puis commissaire à la CRE jusqu'en 2015 avant de rejoindre le Conseil d'État à la section travaux publics jusqu'en mars 2019.

VALEUR MONTANTE

Caroline CAYEUX (Présidente de Villes de France et de l'ANCT et Maire de Beauvais)
Vanik BERBERIAN (Président de l'AMRF, Vice-président de l'ANCT et Maire de Garglisse)



Le 12 décembre, **Caroline CAYEUX**, présidente de Villes de France et Maire de Beauvais, et **Vanik BERBERIAN**, président de l'Association des maires ruraux de France et Maire de Garglisse, ont respectivement été nommés **présidente et vice-président de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT)**.

PERSONNALITE A SUIVRE

Cécile UNTERMAIER
(SOC Saône-et-Loire COM LOIS)



Cécile UNTERMAIER, députée PS de Saône-et-Loire est nommée **présidente de la nouvelle mission d'information sur la concrétisation des lois à l'Assemblée Nationale.**

PERSONNALITE A SUIVRE

Pierre VENTEAU
(REM Haute-Vienne COM DEF)



Pierre VENTEAU, suppléant de Jean-Baptiste DJEBBARI, nommé secrétaire d'Etat aux transports, est entré en fonction comme **député de la Haute-Vienne**. Pierre VENTEAU était jusque-là **directeur général adjoint de la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne.**